L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 5 FEVRIER 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

F. LAUDUNIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et couplées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles d'antiques, pianos, desks, complets, Cristaux, contenus de résidences 40 rue Royale. 17 oct—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français d'un âge sérieux, 40 ans, désire faire la connaissance en vue de mariage d'une Française ou d'une Créole parlant le français, ou bien d'une veuve sans enfant, âgée de 25 à 35 ans. S'adresser à P. G. Jennings, P. O. Box 218. 20 jan—20—fév 5 20

DEMANDES.

ON demande.—Une bonne cuisinière, No 132 Canal. 5 fév—1f

ON Demande—Deux tapisseurs de maison. S'adresser 53 rue Nord Rampart, entre Conti et Bienville. 31 jan—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

L. L. Levy, Agent, N. A. Cotton vs Mme Un Keenan, Mme Ellen John interdante.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans, No 19,563—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Thomas Fenner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à midi entre le 1er et le 15 février 1892, au bureau de la Cour de Cité, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI 9 février 1892, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré au mon bureau

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 30 jan—30—fév 4 9

A. Meyers Bros Co. Limited vs G. F. Holden.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans No 20,747.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Price, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à main ferme, à midi, le MARDI 9 février 1892, à midi dans le bureau de l'huissier de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, situé entre St-Charles et Carondelet, le MARDI 9 février 1892, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir :

Une action du fonds capital du Young Men's Gymnastic Club de cette ville et toutes les droits, titres et intérêts du défendant G. F. Holden dans cette affaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 30 jan—30—fév 4 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mlle Annie Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34 531.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John S. Whitaker, exécuteur testamentaire de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

5 fév—5 10 14

Succession de Bice et Gleau (reconnue-ildées).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,955.—Division A.—Avis est par le présent donné aux personnes de succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John S. Whitaker, exécuteur testamentaire de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

5 fév—5 10 14

Succession de George Dreadel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34 051.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

janv 30—3)—fév 4 7

Succession de Catherine Travers, veuve de Terrence Doyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 513.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ellen O'Keefe, administratrice de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 jane—30—fév 4 7

Succession de Oswald C. Kelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34 820.—Division B.—Attendu que Charles E. Kelle a présenté une pétition à la cour ci-dessus, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Oswald C. Kelle, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent connaître d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

27 jan—27 31—5 fév

AVIS AUX CREANCIERS.

E. Marquere & Co., vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,749.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées de avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wm. R. Kor, actuel, ne sera pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 jane—30—fév 4 7

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans.—No 34 204.—Division D.—Carlos Madnell vs ses Cons.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Carlos Madnell, insolvable soit convoquée et tenue pardevant James Simonson, notaire, en son bureau, No 35 Carondelet, en cette ville, le MARDI, 16me jour de février 1892, dans le but de considérer et de terminer et pour fixer le jour, les termes et les conditions de la vente des propriétés foncières endues dans cette affaire et pour voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.

(Signé) H. M. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

14 janv—3f au 20fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans.—No 34,531.—Division A.—Henry E. Gautreaux et ses créanciers.—Ordre de Cour.—Les créanciers de Henry E. Gautreaux sont par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est par le présent ordonné que une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart notaire, le 29me jour de février 1892, à 11 heures A. M., de sorte que les biens dit dit insolvable soient rendus, déposait devant eux l'état de ses affaires, et pour voter sur le nommé que la décharge de dette demandée par l'insolvable soit accordée, que les dits créanciers déterminent quelle dispositions sera faite des actifs si besoin rendus, cessation entièrement de propriété des biens insolvable, et si vendu à l'encan, que la même vote sur quelques conditions et sujet à quelles provisions, pareille vente sera faite ; et de sorte que pareilles autres matières soient considérées justes et nécessaires, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues. Et il est de plus ordonné que F. B. Thomas, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.

Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

14 janv—3f au 20fév

Succession de Mlle Annie Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34 531.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet administrateur public et administrateur de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

janv 30—3)—fév 4 7

Succession de Catherine Travers, veuve de Terrence Doyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 513.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ellen O'Keefe, administratrice de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 jane—30—fév 4 7

Succession de Oswald C. Kelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34 820.—Division B.—Attendu que Charles E. Kelle a présenté une pétition à la cour ci-dessus, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Oswald C. Kelle, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent connaître d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

27 jan—27 31—5 fév

AVIS AUX CREANCIERS.

E. Marquere & Co., vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,749.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées de avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wm. R. Kor, actuel, ne sera pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 jane—30—fév 4 7

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34 204.—Division D.—Carlos Madnell vs ses Cons.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Carlos Madnell, insolvable soit convoquée et tenue pardevant James Simonson, notaire, en son bureau, No 35 Carondelet, en cette ville, le MARDI, 16me jour de février 1892, dans le but de considérer et de terminer et pour fixer le jour, les termes et les conditions de la vente des propriétés foncières endues dans cette affaire et pour voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.

(Signé) H. M. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

13 janv—6f au 16 fév

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 FEVRIER—CLASSE No 139

Tirage de 4 heures P. M.

21	8	45	64	48	1	43	77	13	38	44	71

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, en font un public et jour nellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 4 février 1892—4 heures P. M.

J. A. J. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire ensuite.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de mars et septembre ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Remmandé depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons par les présentes, que nos présidents à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces de ce certificat auquel nous joignons la fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. H. Early
Commissaires.

Nous nous signés Banques et Banquiers paie rons tous les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. W. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
J. E. A. BONZANO, Pres. 1st Nat. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. t, Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 FEVRIER 1892.

GROS LOT: $300,000

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,784—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une monition!

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1880, par acte pardevant Ernest Cossé, notaire, notaire public en cette ville achété de F. G. Schreiber, Mme Pauline Schreiber, femme de Mathias Hilkas, Wesley Jones Schreiber, femme de F. J. Dorsey, Mary Schreiber, John Schreiber, Louisiana Schreiber et Louis E. Schreiber, la somme décrite ci après.

Laquelle vente est en conséquence de l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 26 juin 1880 par Me. J. A. Hoyt, encanteur de cette ville, sous et en vertu d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour de District judiciaire pour la ville et paroisse susdites districts municipaux de la Nlle Orléans pour un partage, le 22e avril 1880 ci signé le 2 mai 18-0, dans l'affaire de Peter G. Schreiber vs Mme M. J. Schreiber, tutrice naturelle, et autres. No 17,219 du Docket de la dite Cour, et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition en jouissance conformément aux sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'Acte No 98 approuvé le 16 mars 1870 et ont en conséquemment comme "Un Acte pour l'extinction des statuts de caractère général."

Par conséquent qu'il soit maintenant connu et que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sont citées et assignées à comparaître pardevant cette Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui par ces présentes devient la première publication de la présente monition à être insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont il est question et le titre en a été donné à Weiss à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comptant.

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Sixième District de cette ville dans l'ilot désigné sous le numéro quatorze sur le vieux plan du dit Faubourg, actuellement connu sous le No 268, sur le nouveau plan, dressé par H. C. Pilié, ingénieur, borné par les rues Camp, Peniston, Chestnut et Général Taylor, les dits lots sont désignés par les numéros Onze et Douze, d'après le Nouveau Plan de Cleapon. Ayant le 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Hugh Madden, ex-notaire en cette ville ; les dits lots mesurant chacun l'un à l'autre et mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue du Camp sur cent quatre pieds de profondeur entre ligne parallèles.

Le lot No Onze forme l'specigname des rues Camp et Général Taylor.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.

(Signé) FRED D. KING, Juge.

(Signé) R. A. LAUMAIS, Greffier.

Une copie exacte : bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.

Une copie exacte.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

21 sept—

NOUVELLE-ORLEANS, LUN., 12 Décembre 1891.

A ces et ici donné que j'ai été nommé par la Cour Civile de District, Division B, syndic de l'union de créanciers, curateur des biens de THOS. W. BEHRICH, Interdit.

Tout ce qui est dû à ce dernier me doit être payé, de même que toutes réclamations contre lui ci-dessus mentionnées doivent m être présentées pour être parfaite.

On me trouvera au No 110 de la rue Bienville, au premier étage, tous les jours, de 9 heures à 11 A. M. et de 2 à 5 P. M.

16 déc—1f CHAS. W. BROWN.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations franco-latines de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 106 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lou.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vins de la Californie et d'Olives, etc.

J. C. Amelung vs Parrigiani et Carbinelli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,879.—En vertu d'un ordre de vente émis le 28 janvier 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A l'entrepôt de l'Union No 128 rue Tchoupitoulas, coin de Nouvelle Dame.

40 barils de vin.

11 caisses de vins.

2 caisses d'olives.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 fév—2 5 9 12

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Bienville.
9 Prytanée et Nouvelle.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseo.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Napoléon et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Clupe.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Valle et Ste-Claire.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Banane.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparte et Canal.
123 Remparte et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Tonloose.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prytanée et St. Louis.
214 Vieille-Levée et St Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparte et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Port du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Gorgeois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons Enfants et Champs-Elysée
316 Claiborne et St Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
322 Lahaupe et Whitte.
323 Rampart et Bengue.
114 Poète et Urquhart.
115 Mandeville et Claiborne.
116 St Antoine et Claiborne.
313 Presse à Coton et Levée.
314 Marché Washington.
315 Louisa et Dauphine.
312 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
313 Dauphine et Indépendance.
11 Station des cars, Pologne.
12 Casernes des Etats Unis
19 Revale et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward W. Burbank vs. Nicholas Arthurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix-neuf certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Remparte, St-Claude, Kentucky et Mathilda, désignées par les numéros six, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf, de l'ilot No 348, borné comme il suit, savoir : le plus haut, sur un plan officiellement graphié fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de Felix Pastoret à Mme Maud Augustin, passé en l'étude de feu William Joseph Castell, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1875. Lesdits dits lots mesurant, au plus grand ensemble, conformément au dit plan de Louis H. Pilié, comme suit : le lot numéro un mesure vingt pieds de face à la rue Remparte sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-cinq pieds. Le numéro deux mesure vingt pieds de face à la rue Remparte sur cent quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro sept mesure vingt quatre pieds de face sur la rue Kentucky sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Mathilda. Le lot numéro huit mesure trente-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Mathilda et cent quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Mathilda et cent quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente deux pieds. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure des rues St-Claude et Kentucky. Les lots numéros quinze à dix neuf inclusivement mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Kentucky, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente deux pieds. Le tout faisant un mesurement de cent quatre vingt six pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Kentucky, cent quatre vingt dix sept pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, et trois cent quatre vingt-seize pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Mathilda.

Les dits lots sont vendus avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 jan—26—fév 2 9 10 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick Lang vs. Mme Eva Gutzler, femme de Butler et E. H. Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,598—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de, cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilot désigné sous le numéro quatorze sur le vieux plan du dit Faubourg, actuellement connu sous le No 268, sur le nouveau plan, dressé par H. C. Pilié, ingénieur, borné par les rues Camp, Peniston, Chestnut et Général Taylor, les dits lots sont désignés par les numéros Onze et Douze, d'après le Nouveau Plan de Cleapon. Ayant le 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Hugh Madden, ex-notaire en cette ville ; les dits lots mesurant chacun l'un à l'autre et mesurant chaque trente-deux pieds de face à la rue du Camp sur cent quatre pieds de profondeur entre ligne parallèles.

Le lot No Onze forme l'specigname des rues Camp et Général Taylor.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.

(Signé) FRED D. KING, Juge.

(Signé) R. A. LAUMAIS, Greffier.

Une copie exacte ; bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.

Une copie exacte.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

21 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Jacob Von Hoven vs Elizabeth Von Horen, femme d'Albert Bellow et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29 374.—En vertu d'un writ de fieri facias contre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine propriété de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix-sept certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Remparte, St-Claude, Kentucky et Mathilda, désignées par les numéros six, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf, de l'ilot No 348, borné comme il suit, savoir : le plus haut, sur un plan officiellement graphié fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de Felix Pastoret à Mme Maud Augustin, passé en l'étude de feu William Joseph Castell, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1875. Lesdits dits lots mesurant, au plus grand ensemble, conformément au dit plan de Louis H. Pilié, comme suit : le lot numéro un mesure vingt pieds de face à la rue Remparte sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-cinq pieds. Le numéro deux mesure vingt pieds de face à la rue Remparte sur cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro sept mesure vingt quatre pieds de face sur la rue Kentucky sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Mathilda. Le lot numéro huit mesure trente-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Matilda et cent quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Matilda et cent quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente deux pieds. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure des rues St-Claude et Kentucky. Les lots numéros quinze à dix neuf inclusivement mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Kentucky, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente deux pieds. Le tout faisant un mesurement de cent quatre vingt six pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Kentucky, cent quatre vingt dix sept pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, et trois cent quatre vingt-seize pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Mathilda.

Les dits lots sont vendus avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 jan—26—fév 2 9 10 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bürke & Thompson vs. John Shay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 34,732.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de, cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans la 6ième District de cette ville, dans la partie nommée Faubourg St Joseph, dans l'ilot borné par les rues Constance (anciennement Live Oak) et Peniston et Peniston, et désignée comme lots Nos onze et douze de l'ilot No neuf sur un plan du dit Faubourg Le Sieur, dressé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, les dits lots se touchent et mesurent ensemble soixante pieds de face.

Le lot No onze forme le coin des rues Constance (anciennement Live Oak) et Peniston et mesure trente-deux pieds neuf pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur cent quinze pieds de profondeur et de face à la rue Peniston. Le lot No douze possède aussi deux pieds dix pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 jan—26 fév 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs Mme Marie Gomilla Prats et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,540.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 février 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre ou emplacement de terre, en ville dans le premier district de cette ville, carré comprise entre les rues Julie, Cypress, Howard et Liberté, et ayant les dimensions suivantes, savoir : quatre vingt-cinq pieds de façade à la dite rue Liberté cent quatorze pieds, plus ou moins, de profondeur le dit neuf pieds, plus ou moins, de profondeur sur la ligne qui s'étend de la rue Liberté vers la rue Howard et contient cent cinquante pieds quatre pouces plus ou moins sur la ligne intérieure et séparant de la rue Cypress vers la rue Julie. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, privilèges qui y appartiennent ; laquelle propriété était alors établie comme suit : Nos 1 à 7 inclusivement, ensemble avec 104 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiana, en nantissement et hypothèque.

2° Un certain terrain, situé dans le Second District, carré compris entre les rues Chartres, Maldon, Dumaine et Levée, maintenant désigné par le No 2 sur un plan fait par J. F. Coffey, notaire, en date du 17 janvier 1874, déposé en l'étude de Alfred Moreau, notaire public, et contenant trente pieds de face à la rue Maldon le lot No 7 y situé une profondeur de 102 pieds 6 pouces, et le lot 18 une profondeur de 100 pieds le tout entre lignes parallèles et se touchant.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1892 sur les dits propriétés.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 jan—16 23 30 fév 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick Lang vs. Mme Eva Gutzler, femme de Butler et E. H. But